

Dépêche AEF : "Le MEN ne travaille pas assez en amont avec les territoires" (Réseau français des villes éducatrices)

5-7 minutes

"Nous sommes face à un ministère de l'Éducation nationale qui ne comprend pas toujours le fonctionnement des territoires et ne travaille pas assez en amont avec eux", déclare le 25 novembre 2019 à AEF Damien Berthilier, président du Réseau français des villes éducatrices (RFVE) (1) qui a organisé les 21 et 22 novembre ses rencontres annuelles. "Pourquoi les maires, qui gèrent la moitié des effectifs en maternelle, n'ont pas été consultés avant de prendre la décision de dédoubler les grandes sections ?", interroge l' élu, qui souhaite que les sujets éducatifs soient "placés au cœur" de la campagne des élections municipales de 2020. Concernant l'éducation prioritaire, Damien Berthilier juge "intéressante" la proposition de confier la gestion des REP aux rectorats comme le propose la mission Azéma-Mathiot, à condition d'avoir un cadre national et des procédures transparentes.



Damien Berthilier, adjoint à l'Education de Villeurbanne et président du RFVE GrandLyon

AEF info : Avec les dédoublements des classes ou l'instruction obligatoire à 3 ans, l'école primaire est au cœur de plusieurs réformes en cours. Comment les villes éducatrices vivent-elles ces évolutions ?

Damien Berthilier : Nous sommes face à un ministère de l'Éducation nationale qui ne comprend pas toujours le fonctionnement des territoires et ne travaille pas assez en amont avec eux. Résultat, de bonnes mesures comme les CP et CE1 à 12 par exemple se heurtent à des difficultés et ne sont pas efficaces car l'État n'a pas pris en compte la diversité des réalités des villes. Autre exemple : le dédoublement des grandes sections de maternelle en éducation prioritaire. Pourquoi les maires, qui gèrent la moitié des effectifs d'une école maternelle, n'ont pas été consultés avant de prendre une telle décision ? Alors que les classes à double niveau ont des effets très positifs sur les élèves, comment garder cette organisation si on dédouble les classes ?

S'ajoute à cela la fin des projets éducatifs de territoire (PEDT) obligatoires qui fragilise encore plus l'investissement de certaines villes dans les sujets éducatifs. À l'approche des élections municipales de 2020, il faut que ce thème, qui représente entre un quart et un tiers du budget d'une commune, soit placé au cœur des projets des maires et que l'on retrouve l'esprit de l'appel de Bobigny de 2010 ([lire sur AEF info](#)) où l'éducation et l'école étaient au centre du débat citoyen.

AEF info : Comment se passe la mise en œuvre de l'instruction obligatoire à 3 ans ?

Damien Berthilier : Au départ, le réseau des villes éducatrices a soutenu cette réforme mais il aurait fallu selon nous mettre l'accent sur la scolarisation des enfants de 3 ans en priorité dans les territoires les plus concernés, en particulier en Guyane et à Mayotte, et soutenir ailleurs la scolarisation à 2 ans qui est très efficace pour augmenter les chances de réussite des enfants dans les territoires en difficulté.

"Le risque est que les maires soient obligés de réduire les crédits en direction des écoles publiques."

Au final, avec cette instruction obligatoire à 3 ans, qui concerne finalement peu d'enfants en métropole, les maires se retrouvent à devoir financer les écoles maternelles privées, ce qui représente un coût d'au moins 150 millions d'euros ! Concernant la compensation promise par le gouvernement à partir de 2021 pour aider les communes ([lire sur AEF info](#)), nous ne savons pas comment elle sera calculée.

En outre, les acteurs de l'enseignement privé vont probablement

vouloir renégocier avec les maires leur convention. Avec toutes ces contraintes, le risque est que les maires soient obligés de réduire les crédits en direction des écoles publiques. Tout cela dans un contexte où les directeurs d'école, à qui on a supprimé les emplois aidés, sont déjà en grande difficulté.

AEF info : Concernant l'éducation prioritaire, que pensez-vous des propositions d'Ariane Azéma et Pierre Mathiot ([lire sur AEF info](#)) ?

Damien Berthilier : Nous sommes plutôt satisfaits du travail de cette mission qui a pris le temps d'écouter les acteurs de terrain. L'idée que l'on donne la main aux rectorats pour gérer plus finement l'éducation prioritaire est intéressante. Cela correspond même à une demande que nous avons de ne pas rendre les choses trop rigides, à condition, bien sûr, que cela ne devienne pas du clientélisme, et que notamment les villes de banlieue ne se retrouvent pas défavorisées par rapport à d'autres zones. Nous sommes également favorables à une allocation progressive des moyens. Autre point positif du rapport : la nécessité de mieux prendre en compte les "écoles orphelines" qui se retrouvent en QPVS sans être en éducation prioritaire.

Nous verrons ce que le gouvernement retiendra de ce rapport et nous serons vigilants sur les modalités d'application de la réforme et les moyens afférents. S'il décide par exemple de confier la gestion des REP aux rectorats, il faudra instaurer un cadre national clair et garantir la transparence des procédures de décision. Sans cela, il y a un risque que les REP soient dilués et que l'éducation prioritaire disparaisse.